

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 10072

Numéro SIREN : 401 678 180

Nom ou dénomination : HOLDING MALAKOFF HUMANIS

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2024 sous le numéro de dépôt 70109

---

**EXTRAIT DUPROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ET  
EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 25 AVRIL 2024**

---

.../...

**Relevant de l'Assemblée générale ordinaire :**

.../...

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée générale constate que les mandats des administrateurs rappelés ci-après sont arrivés à échéance :

**- représentants du collège adhérents désignés par Malakoff Humanis Prévoyance :**

M. COLIN Jean-Luc, M. COUSIN Arnaud, M. GUEDON Pierre, M. SANSONI Silvano et M. VEZZARO Marc

**- représentants du collège des participants désignés par Malakoff Humanis Prévoyance :**

M. COLIN Pascal, M. DUMAS Christophe, Mme GILLET Catherine, M. MILSONNEAU Pascal et M. ROGER Jean-Claude

**- représentants mutualistes désignés par Mutuelle Malakoff Humanis :**

M. GARDE Jean-Luc et M. JESEQUEL Olivier

**- représentant mutualiste désigné par Radiance Mutuelle :**

M. BERRUET Jacques

En conséquence, l'Assemblée générale décide :

- de renouveler pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire à tenir en 2028 et ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 2027, les mandats des administrateurs des :

**Représentants du collège adhérents désignés par Malakoff Humanis Prévoyance :**

**M. COLIN Jean-Luc, M. COUSIN Arnaud, M. GUEDON Pierre, M. SANSONI Silvano et M. VEZZARO Marc**

**Représentants du collège des participants désignés par Malakoff Humanis Prévoyance :**

**M. COLIN Pascal, M. DUMAS Christophe, Mme GILLET Catherine, M. MILSONNEAU Pascal**

**Représentants mutualistes désignés par Mutuelle Malakoff Humanis :**

**M. GARDE Jean-Luc et M. JESEQUEL Olivier**

- de nommer pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire à tenir en 2028 et ayant à statuer sur les comptes de l'exercice 2027, **M. SOUSTRE Aurélien**, représentant du collège des participants, en remplacement de M. ROGER Jean-Claude dont le mandat est arrivé à échéance.

- de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de **M. BERRUET Jacques** arrivé à échéance.

**Décision :**      *Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité.*

**Résolution commune :**

**DOUZIEME RESOLUTION : *Pouvoir pour les formalités***

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à LEXTENSO ou au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités.

**Décision :**      *Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

**Extrait certifié conforme**

Signé par THOMAS JOSEPH MICHEL SAUNIER  
Le 07/05/24



**Thomas SAUNIER**  
**Directeur général**